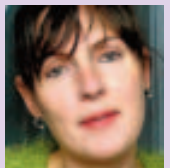


## La chronique



**Ann Meskens**  
Philosophe

Il a quatre ans. Dans sa lettre à Saint Nicolas, il a demandé « une boîte avec des poneys ». Je me suis cassé la tête. Qu'est-ce que ça veut dire « une boîte » ? Et veut-il vraiment les poneys roses et bleus de « Mon petit poney » ? (L'an passé, c'était pire, il ne voulait qu'une chose : « le bonnet de Père Fouettard ! »).

La lettre qu'il m'a dictée finissait par : « Et prends soin de "Il-fait-mauvais-aujourd'hui". » Il avait peur que le cheval blanc ne glisse sur les toits mouillés. C'est un enfant extrêmement sage, j'ai acheté tous les poneys que j'ai pu trouver.

Mais saviez-vous que « Il-fait-

mauvais-aujourd'hui » est le nom officiel du cheval de Saint Nicolas ? En Flandre, tout le monde le sait. C'est une vieille histoire qui a commencé il y a bien longtemps.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les Hollandais ont emmené « Sint-rklaas » en Amérique. Le « St. A Claus » est devenu « Santa Claus ». Puis, les immigrants successifs ont ajouté de nouveaux éléments : il a pris l'air du dieu allemand Thor et des dieux scandinaves, on lui a adjoint des rennes et même des elfes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il a pris l'apparence d'un gros bonhomme barbu aux vêtements qui semblent plus ceux d'un nain que ceux d'un saint

## Il fait mauvais aujourd'hui

homme. À la même époque, un poète distraait lui a écrit un poème qui commençait ainsi : « C'était la nuit avant Noël... » Le Père Noël était né. Celui qu'on connaît aujourd'hui, rouge vif, a été conçu par un artiste danois pour une campagne publicitaire de Coca-Cola dans les années trente.

Voilà l'histoire. Santa Claus, comme Saint Nicolas, est né de faits véridiques et de récits fantastiques. La fin de l'histoire, je ne dois pas vous la raconter : à notre époque, Santa Claus est revenu des États-Unis pour commercialiser notre Noël religieux.

C'est ainsi que les enfants

d'aujourd'hui accueillent un Anglo-Saxon, rond et rouge, ne sachant crier qu'une seule phrase : « Ho, ho, ho ! » On dirait un ivrogne, mais cet alcoolique païen a presque fait tomber Saint Nicolas de sa selle.

En Flandre, certains en ont eu assez : « Ça suffit ! » Le chanteur, scénariste et philosophe Hugo Mathijssen et son ami, l'homme-orchestre Bart Peeters, ont ainsi réalisé en 1992 une apologie pour la télévision. Pour eux, il n'y a qu'un véritable ami des enfants, plein de magie et de bonté.

Avec l'aide de Jan Declair, un grand acteur flamand, dans le rôle de Saint Nicolas, ils ont re-

mis le saint bien en selle et réalisé une vingtaine d'émissions, chacune durant à peine dix minutes. Ils ont reçu des prix ; et la série, disponible en DVD, est programmée chaque année, depuis 1992, à la télévision.

Le reporter, Bart, père de deux filles, visite le château où Saint Nicolas réside pendant son séjour en Belgique. Il pose des questions pertinentes, qui préoccupent tous les enfants : « Saint Nicolas prend-il son bain avec sa mitre ? Comment s'appelle son cheval ? » Les réponses forment une vraie « saint-cyclopédie ».

Si on avait enfin l'idée sage de traduire les belles émissions

francophones en néerlandais et vice versa, la Belgique elle-même serait peut-être remise en selle – je propose donc que la RTBF prenne l'initiative de doubler « Salut Saint Nicolas ». Alors, les petits francophones connaîtraient aussi le nom de son cheval.

Écoutez l'histoire pour la raconter à vos enfants. Par une nuit très orageuse, Saint Nicolas demande au Père Fouettard de donner un nom à son cheval. À cause de l'orage, Père Fouettard comprend mal la question, et il répond : « Il fait mauvais aujourd'hui. » Et depuis cette nuit-là, le cheval de Saint Nicolas s'appelle comme ça.

## Carte blanche

**Caroline Lamarche**, écrivain, **Pierre Leprince**, vice-président Natagora, ULg, **Jean-Luc Outers**, écrivain, **Pierre Ozer**, géographe, chercheur à l'ULg, **Jean-Pierre Pécasse**, responsable culturel et enseignant, **André Ruwet**, rédacteur en chef d'« Imagine », **Jacques Teller**, chargé de cours en urbanisme (ULg), **Jean-Pascal van Ypersele**, professeur de climatologie et de sciences de l'environnement à l'UCL.

Magnétique, l'affiche mobilisatrice pour la marche « Ensemble pour le climat et la solidarité » de ce 8 décembre à Bruxelles, ces humains nus convergeant vers notre planète à protéger. Superbe symbole qui ne doit pas nous faire oublier l'avertissement placé en tête d'affiche : « Ça commence ici ». « Ici », on nous le répète, c'est ma maison où je peux fermer le robinet, visser des ampoules économiques, baisser le chauffage, placer du double vitrage.

Mais il y a un autre « ici » : notre beau coin d'Europe, nos villes et nos campagnes. Et là, pour Noël, le gouvernement wallon s'apprête à déposer un énorme cadeau dans nos petits souliers. Un truc neuf ? Non, vieux de presque un demi-siècle. Pas trop crade ? De luxe au contraire : 400 millions d'euros. Au moment de la conférence de Bali sur le changement climatique, ça a à voir avec le climat ? Mais oui ! Et c'est... ? Un permis de construire. Des canaux, des voies ferrées, des trams ? Non. Une nouvelle autoroute.

Cela se passe à l'est de Liège, au cœur d'un poumon vert. Dans la foulée, on prévoit des zonings et des centres commerciaux, au grand dam de la ville de Liège qui a assorti son soutien au projet de vœux pieux : qu'on ne disperse pas les pôles d'activité, qu'on cesse de déplacer les gens vers la périphérie, qu'on ne construise rien de long de ce nouvel axe, ceci afin d'éviter l'aggravation de la péri-urbanisation si préjudiciable à la prospérité de la cité.

Ce qu'on nomme « liaison CHB » (Cerehe-Heuseux-Beaufays) serait, selon le ministre Daerden, un

« chaînon manquant européen ». Or, l'Europe, qui a décidé de ne consacrer à la route que 2,7 % de son budget Transports 2007-2013 – priorité au rail – ne reprend pas ce tronçon autoroutier dans sa liste. Oui mais, souligne-t-on, on en parle depuis trente ans ! Justement : jusqu'à quand s'obstinera-t-on à réaliser des projets conçus au temps de la voiture reine et du pétrole bon marché ? Oui mais, assène-t-on encore, CHB désengorgera la ville de Liège. Franchement, qu'a-t-on fait jusqu'à présent pour dissuader les voitures de pénétrer en ville ? Où reste la piste cyclable sur le boulevard d'Avroy remis à neuf il y a trois ans pour le départ

**Faire le choix du tram, renoncer au tout-à-la-route, c'est aussi contribuer à lutter contre le réchauffement planétaire**

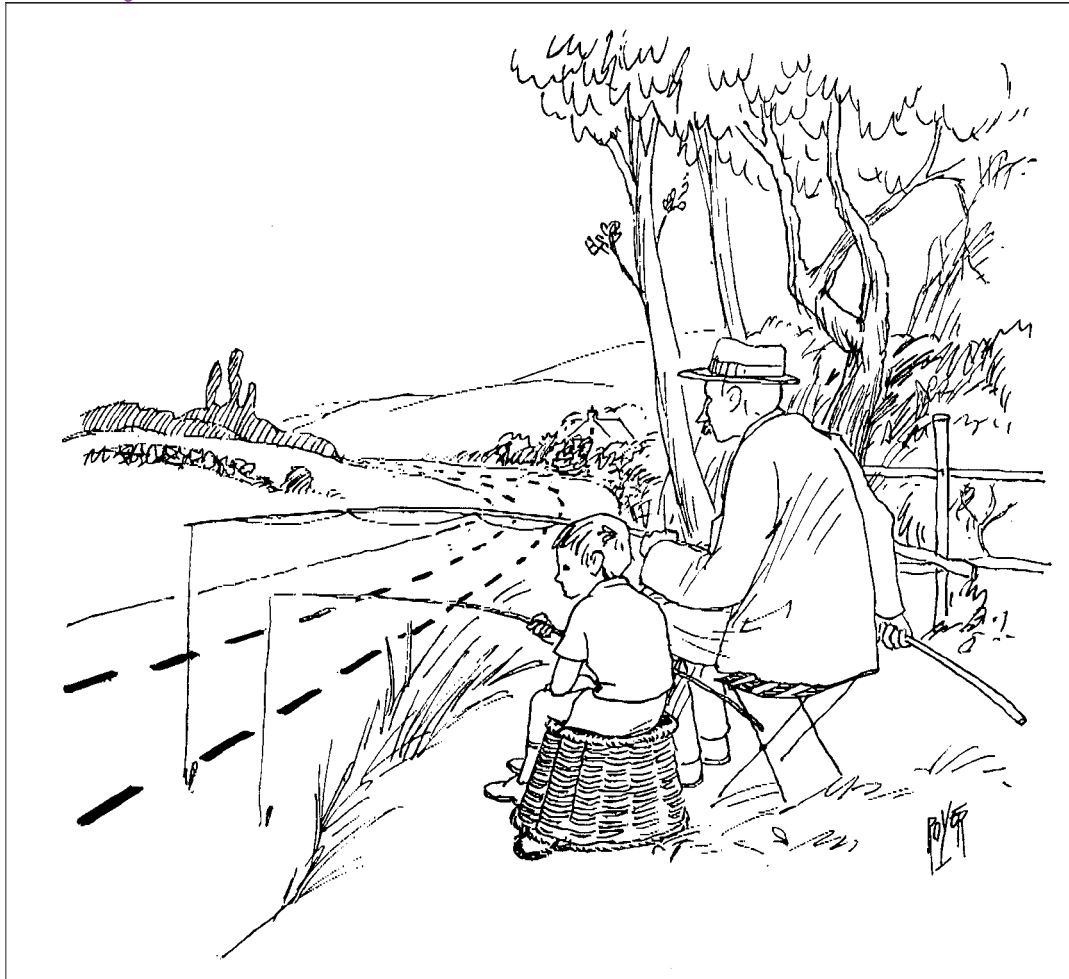
du Tour de France ? Où restent les mesures dissuasives sans lesquelles, selon les spécialistes, même une nouvelle autoroute ne résoudra rien du tout ? Et surtout, où est l'étude globale qui permettrait de chiffrer les déplacements et les besoins sur l'ensemble de l'agglomération ? Enfin, comment passer sous silence l'avis défavorable rendu par le Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable (CWEDD). Et ce que nous révèle l'Etude d'incidence réalisée en vue de l'octroi du permis, à savoir :

– « 7 sites de grand et de très grand intérêt biologique seront partiellement ou totalement détruits » (p. 278). « Le réseau Natura 2000 sera affecté par la liaison (p. 312) qui bouleversera le paysage. »

– « CHB touchera gravement les

## Liaison autoroutière « CHB » : la Wallonie s'empêtre dans des choix dépassés

## Le Royer



agriculteurs » (p. 440) et « altèrera la qualité de la vie des habitants » (p. 548). « Aucun plan de relogement n'est encore prévu pour les riverains expropriés » (p.548).

– « À l'encontre des principes de développement durable (p. 553), si CHB se fait, il faut craindre une accentuation de la péri-urbanisation (p. 898). »

– « CHB ne va pas entraîner d'amélioration de la mobilité au niveau de la liaison sous Cointe et de la traversée de la ville de Liège » (p. 599). « CHB ne résoudra pas non plus le problème de l'accès à l'Est de la région liégeoise ni celle de la traversée de Fléron » (p. 620). « Il semble plus juste de parler de statu quo : sans mesures dissuasives, le

trafic de transit perdurera » (p. 898).

Bref, pour un projet pharaonique, beaucoup de risques et de graves incertitudes. La commune de Fléron l'a compris, qui demande un moratoire sur le projet. Pour ne pas se lancer tête baissée dans une réalisation que l'on risque de regretter. Pour consacrer les mil-

lions d'euros à une mobilité durable. Pour dégonfler quelques vieilles outres du genre : la construction d'une nouvelle autoroute serait source de prospérité économique.

Il serait plus honnête de dire que cela creusera encore la dette wallonne. Que CHB coûtera très cher en entretien et en nuisances sociales et environnementales. Qu'en favorisant le recours à la voiture individuelle, l'ouvrage aggravera les inégalités dans un monde où la flambée du coût de la vie précarise une grande partie de la population.

Les transports en commun, eux, en particulier le tram demandé par les Liégeois (1), vont générer de l'emploi, aider les ménages appauvris par le prix de l'énergie, répondre aux défis posés par le réchauffement planétaire, promouvoir la solidarité et... exiger des investissements. Faire le choix du tram, renoncer au tout-à-la-route, c'est se diriger vers des villes plus agréables, une mobilité plus équitable et la préservation de l'environnement. C'est aussi contribuer à lutter contre le réchauffement planétaire, répondre à la menace du pire que nous prédit le GIEC, bref, c'est se montrer adulte.

CHB : le genre de décision qui contribue à empêtrer la Wallonie dans des choix dépassés. Alors, MM. Rudy Demotte, Michel Daerden, André Antoine et Benoît Lutgen, Mesdames et Messieurs en charge du dossier, épargnez-nous ce vieux cadeau de luxe. Tournez-vous vers l'avenir. Pensez à nos/vos enfants et petits-enfants. ■

(1) www.tramliège.be

## LE SOIR

**SA ROSSEL ET C<sup>e</sup>**  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Président  
et éditeur responsable  
**Patrick Hurbain**  
Administrateur délégué  
**Bernard Marchant**  
**Administration générale**  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02-225.55.55

**JOURNAL LE SOIR**  
Directeur général  
**Daniel Van Wylick**  
Rédactrice en chef  
**Béatrice Delvaux**  
Secrétaire général  
**Benoît Senden**  
Rédacteur en chef adjoint  
**Luc Delfosse**  
Chefs des éditions  
**Eric Doffet**  
**Thierry Fiorilli**  
**Olivier Mouton**  
Responsable du Soir en ligne  
**Philippe Laloux**

**Rédaction centrale**  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02-225.54.32  
Téléfax : 02-225.59.14  
ou 02-225.59.10  
**Courrier des lecteurs**  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Téléfax : 02-225.51.31  
E-mail : forum@lesoir.be

**Agenda du MAD**  
Téléfax : 02-225.59.14  
E-mail :  
agenda.mad@lesoir.be  
**Le Soir en ligne (internet)**  
http://www.lesoir.be  
Tél. : 02-225.54.32  
E-mail : internet@lesoir.be  
**Rédaction de Paris**  
Avenue F. Faure, 133  
F-75015 Paris  
Tél. : +33-1-40.60.72.41  
Téléfax : +33-1-40.60.72.45

**Archives**  
Service Phodoc  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Textes :  
archives@lesoir.be  
Photographies :  
phototheque@lesoir.be  
Téléfax : 02-225.59.20

**PUBLICITÉ**  
VIA ROSSEL  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
CCP de Rosset et C<sup>e</sup>  
000-0005675-49  
**Annonces téléphonées**  
Tél. : 02-225.55.00  
Téléfax : 02-225.59.06  
EUR 72,00  
E-mail :  
annonces.tel@lesoir.be  
**Annonces - Publicité**  
Tél. : 02-225.55.55  
Téléfax : 02-225.59.08  
ou 02-225.59.00

**ABONNEMENTS**  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02-225.53.10  
Téléfax : 02-225.59.01  
E-mail :  
abonnements@lesoir.be  
**Chèques-échange**  
3 mois (75 chèques)  
EUR 72,00  
**Abonnements**  
3 mois EUR 68,00  
6 mois EUR 131,00  
12 mois EUR 240,00  
Compte ING  
n° 310-0496377-17

**ŒUVRES DU SOIR**  
**ASBL**  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02-225.52.21  
Téléfax : 02-225.50.25  
E-mail : oeuvres@lesoir.be  
**Dons aux Œuvres du Soir**  
**ASBL**  
Compte ING  
n° 310-1041172-60  
(Exonération fiscale à partir  
de 30 euros par an.)

**VENTES**  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02-225.52.84  
Téléfax : 02-225.52.14  
E-mail : ventes@lesoir.be  
**Distributeurs automatiques**  
EUR 1,00  
**Prix de vente à l'étranger**  
Allemagne EUR 2,00  
Chypre CYP 1,60  
Croatie HRK 25,00  
Espagne EUR 1,90  
France EUR 1,90  
G.-d. de Luxemb. EUR 1,10  
Grande-Bretagne GBP 1,30  
Grèce EUR 1,90

Italie EUR 1,90  
Irlande EUR 3,40  
Maroc MAD 25,00  
Républ. tchèque CZK 70,00  
Suisse CHF 4,00  
Tunisie TND 3.500,00  
Turquie YTL 5,00  
**N° commission paritaire**  
France 0708 U 83380

**MARKETING**  
**ET COMMUNICATION**  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02-225.55.47  
Téléfax : 02-225.59.19

